

**ICI,
CHANGEONS
LES RÈGLES,
DÉCIDONS
ENSEMBLE!**

**BUDGET PARTICIPATIF,
DÉMOCRATIE PERMANENTE**

Vous proposez, vous décidez, nous réalisons ensemble.

VILLE DE **TOURS**

Samedi
27 novembre
à 10h00
École élémentaire
Raspail
3 place Raspail

Lundi
29 novembre
à 19h30
École élémentaire
Maryse Bastié
5 rue Michel Baugé

Mardi
30 novembre
à 18h30
Centre Socioculturel
Gentiana
90 avenue Maginot

Jeudi
2 décembre
à 18h30
Salle familiale
des Fontaines
8 avenue de Milan

ICI,
CHANGEONS
LES RÈGLES,
DÉCIDONS
ENSEMBLE!

BUDGET PARTICIPATIF, DÉMOCRATIE PERMANENTE

Vous proposez, vous décidez, nous réalisons ensemble.

VILLE DE
TOURS

La municipalité a fait de la démocratie permanente un axe fort de sa politique, incarnée notamment par la délégation « **Démocratie permanente et vie associative** ». Depuis un an, les élus et les services repensent la place des habitants dans les décisions locales, afin de répondre à la demande des citoyens d'être mieux associés aux projets qui les concernent.

Une nouvelle étape importante de cette politique va s'ouvrir avec l'organisation d'un grand temps de dialogue avec la population autour du fonctionnement de la démocratie locale : « **Changeons les règles, décidons ensemble** ».

La démocratie permanente, c'est quoi ?

La démocratie permanente permet de mieux articuler la démocratie participative et la démocratie représentative. Son objectif est d'offrir la possibilité aux habitants de s'impliquer pleinement dans la gouvernance de leur ville, et pas seulement lors des élections.

Une politique déjà en application

Près de 2.000 personnes ont d'ores et déjà participé à des concertations depuis 1 an, dont 350 dans le cadre du NPNRU au Sanitas, mais aussi 200 pour le Haut de la Tranchée par exemple. On compte également plus d'une vingtaine de réunions de conseils de quartiers, et de nombreuses réunions publiques dès lors qu'un nouveau projet est lancé.

Prochaine étape : lancement du budget participatif

La municipalité s'apprête à lancer son premier **budget participatif** au début de l'année 2022, pour un montant de **500.000 €**. Il s'agit ici de rendre le pouvoir de décision budgétaire aux habitants : « Changeons les règles, décidons ensemble ». La création du budget participatif répond aux objectifs de : rénover la démocratie locale ; dynamiser les quartiers en travaillant l'inclusion de toutes et tous ; améliorer la qualité, la lisibilité et la transparence de l'administration en modifiant les modes de faire ; renforcer la confiance et la participation citoyenne.

Le conseil municipal officialisera la création de ce premier budget participatif lors de sa séance du 6 décembre 2021, où sera notamment voté son fonctionnement. La mise en place du budget participatif est un chantier d'ampleur qui nécessite une forte mobilisation et implication des services. Elle conduit en effet à changer en profondeur les **modes de faire** de la collectivité.

Définition de la charte de la démocratie locale

Une charte de la démocratie locale sera également créée afin de servir de **mode d'emploi** pour les citoyens mais aussi d'**engagement** de la part de la municipalité envers eux.

Quatre réunions publiques à venir

La préparation du budget participatif est elle-même participative. **4 réunions publiques**, réparties sur tout le territoire, vont se dérouler entre le 27 novembre et le 2 décembre 2021. Ces réunions s'appuieront sur une méthode innovante à travers l'utilisation d'un **jeu collaboratif de la démocratie permanente**. Chaque groupe sera ainsi amené à travailler sur des sujets très concrets - tel le fonctionnement des conseils de quartiers ou encore l'accompagnement des porteurs de projets du budget participatif - de façon ludique et pédagogique.

**Samedi
27 novembre**

à 10h00

École élémentaire
Raspail

3 place Raspail

**Lundi
29 novembre**

à 19h30

École élémentaire
Maryse Bastié

5 rue Michel Baugé

**Mardi
30 novembre**

à 18h30

Centre Socioculturel
Gentiana

90 avenue Maginot

**Jeudi
2 décembre**

à 18h30

Salle familiale
des Fontaines

8 avenue de Milan